

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ***Diffusion immédiate***

### **Plantation de 300 arbres sur les berges de la rivière Saint-Jacques**

Montréal, 25 mai 2009 - Le 22 mai dernier, le Comité ZIP Ville-Marie a coordonné le travail de plus de quarante bénévoles, tous employés de la firme d'assurance AXA, lors de la plantation de 300 arbres sur les berges de la rivière Saint-Jacques, dans le parc Émilie-Gamelin à La Prairie. La Ville de La Prairie a aussi mis la main à la pâte en excavant les 300 trous nécessaires, en arrosant les arbres et en fournissant le paillis.

Les 300 érables, caryers et chênes ont été fournis gracieusement par le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF). Ces arbres ont permis la réhabilitation de la bande riveraine de la rivière Saint-Jacques sur une superficie d'environ 6000 m<sup>2</sup>. Une bande riveraine est une ceinture de végétation qui borde les lacs et les rivières. Elle est composée de plantes herbacées, d'arbustes et d'arbres. En plus d'être un habitat très important pour la faune et la flore, elle effectue également plusieurs fonctions écologiques importantes, telles que :

- Diminuer l'intensité de l'érosion des rives et les inondations;
- Filtrer les sédiments et les polluants avant qu'ils n'atteignent le cours d'eau;
- Prévenir le réchauffement du plan d'eau ;
- Procurer un écran visuel qui préserve le caractère naturel du milieu.

La rivière Saint-Jacques est l'une des dernières rivières naturelles à couler librement sur la Rive-Sud de Montréal. Elle délimite les villes de Brossard et de La Prairie. Elle abrite plus de 30 espèces de poissons et plusieurs y fraient, dont le doré jaune et la perchaude. On y trouve également des espèces vulnérables ou menacées telles que le petit blongio et la rainette faux-grillon de l'ouest.

La rivière Saint-Jacques est l'objet d'un projet de parc régional de conservation et de récréation, né du désir collectif de protéger cette rivière peu connue, mais écologiquement importante. Le projet de parc s'étend du boulevard Taschereau à l'autoroute 30, des deux côtés de la rivière, soit une superficie d'environ 120 ha.

- 30 -

Source : Louise Morin, Comité ZIP Ville-Marie, 514-934-0884, [lmorin@zipvillemarie.org](mailto:lmorin@zipvillemarie.org).

Fondé en 1996, le Comité ZIP Ville-Marie ([www.zipvillemarie.org](http://www.zipvillemarie.org)) est un organisme à but non lucratif visant à favoriser une gestion intégrée, participative et durable du fleuve Saint-Laurent et des ressources aquatiques de la Rive-Sud et de l'île de Montréal. Le Comité ZIP Ville-Marie fait partie d'un réseau de quatorze comités ZIP répartis le long du fleuve et regroupés au sein de Stratégies Saint-Laurent ([www.strategiessl.qc.ca](http://www.strategiessl.qc.ca)).

\*\*\* Les versions originales de ces photos sont disponibles pour publication.

